



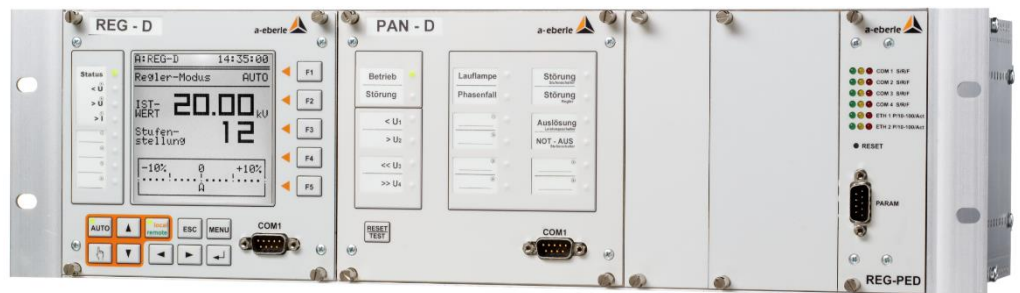
Le mode d'emploi est consultable
sur : www.a-eberle.de



Informations relatives au produit et à la sécurité

du système de régulation de tension

REGSys™



et du régulateur de tension REG-DA



IMPORTANT

LIRE ATTENTIVEMENT AVANT UTILISATION

**CONSERVER LA BROCHURE EN VUE D'UNE CONSULTATION
ULTÉRIEURE**

1. Remarques :

1.1 Généralités

Ces instructions informatives relatives au produit et à la sécurité regroupe des informations importantes concernant le montage, la mise en service, la maintenance, le transport et le stockage de l'appareil. Il ne s'agit néanmoins aucunement d'un manuel d'utilisation décrivant dans le détail le fonctionnement et la maintenance de l'appareil. Lisez attentivement le manuel. Il contient des informations importantes concernant le produit. Suivre les consignes, en particulier les consignes de sécurité et les avertissements. Conservez soigneusement le manuel et assurez-vous qu'il soit disponible et consultable à tout moment pour l'utilisateur du produit.

La société **A. Eberle GmbH & Co. KG** ne saurait être tenue responsable des dommages et pertes de toute sorte survenus en raison du non-respect des produits informatiques, d'erreurs d'impression ou de modifications du présent manuel. Par ailleurs, la société **A. Eberle GmbH & Co. KG** ne saurait être tenue responsable des dommages et pertes de toute sorte survenus en raison d'appareils défectueux ou d'appareils modifiés par leur utilisateur.

1.2 Modifications

Nous attirons votre attention sur le fait que le présent manuel peut ne pas constituer la référence la plus actuelle de l'appareil. En cas par exemple de modification Firmware pour une version plus actuelle, il se peut que la présente version ne corresponde plus en tout point.

Dans ce cas de figure, nous vous prions de bien vouloir nous contacter ou d'utiliser la dernière version disponible sur notre site Internet (www.a-eberle.de) du manuel d'utilisation et des autres documents disponibles pour l'appareil.

Droits d'auteur 2022 A. Eberle GmbH & Co. KG

Sous réserve de modifications

1.3 Mise au rebut de l'appareil

A. Eberle GmbH & Co. KG prend en charge la mise au rebut de l'appareil.

Faire parvenir tous les composants à A. Eberle :

A. Eberle GmbH & Co. KG
Frankenstraße 160
D-90461 Nuremberg



1.4 Garantie

A. Eberle garantit que ce produit demeure exempt de défauts matériels et de production pour la durée de cinq ans à compter de la date d'achat.

La garantie ne s'applique pas pour les dommages causés par :

- des accidents
- une utilisation non conforme
- des conditions d'utilisation anormales.

Pour faire valoir un droit de garantie, merci de bien vouloir contacter A. Eberle GmbH & Co KG à Nuremberg ou remplir le formulaire RMA (retour marchandise) disponible sur www.a-eberle.de.

1.5 Coordonnées du fabricant

A. Eberle GmbH & Co. KG

Frankenstrasse 160

D-90461 Nürnberg

Téléphone : +49 (0)911 / 62 81 08 0

Téléfax : +49 (0)911 / 62 81 08 96

Courriel : info@a-eberle.de

Internet : www.a-eberle.de

2. Sécurité

2.1 Consignes de sécurité

POUR VOTRE SÉCURITÉ PERSONNELLE ET CELLE D'AUTRUI, IL EST INDISPENSABLE DE SUIVRE LES PRÉSENTES INSTRUCTIONS. CONSERVER CES INSTRUCTIONS !


- Respecter le manuel d'utilisation.
- Lire ce présent manuel d'utilisation dans son intégralité et n'utiliser le produit qu'après l'avoir compris.
- Conserver le manuel d'utilisation à proximité de l'appareil.
- S'assurer que l'appareil ne soit utilisé que dans un état irréprochable.
- Ne jamais ouvrir l'appareil (hormis couvercles devant être retirés/ouverts en vue du raccordement ou de l'utilisation de l'appareil).
- S'assurer que seul du personnel qualifié utilise l'appareil.
- Ne raccorder l'appareil que conformément aux instructions.
- S'assurer que l'appareil ne soit utilisé que dans son état d'origine.
- N'utiliser l'appareil qu'avec les accessoires recommandés.
- S'assurer que l'appareil ne soit pas utilisé au-delà des valeurs de mesure (voir caractéristiques techniques).
- S'assurer que les accessoires d'origine ne soient pas utilisés au-delà des valeurs de mesure.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des environnements sensibles aux gaz explosifs, à la poussière ou aux vapeurs.

Ce document ne constitue pas une liste exhaustive des mesures de sécurité nécessaires à l'exploitation de l'appareil. Des conditions d'exploitation particulières peuvent requérir des mesures supplémentaires. Les consignes en matière de produit et de sécurité comprennent des remarques qu'il convient de respecter afin de garantir votre sécurité personnelle et d'éviter tout dommage. Elles complètent sans pour autant remplacer le manuel d'utilisation descriptif de l'installation, de la mise en service et de la maintenance de l'appareil. Pour de plus amples détails, consulter le manuel d'utilisation de l'appareil. Suivre impérativement les consignes indiquées.

Pour de plus amples informations ou en cas de problème n'étant pas suffisamment abordé dans cette documentation ni dans le manuel d'utilisation de l'appareil, merci de bien vouloir contacter A- Eberle GmbH & Co KG ou la filiale locale.





2.2 Structure des avertissements

Les avertissements sont conçus comme suit :

 MENTION	<p>Type et source du danger !</p> <p>Conséquences en cas de non-respect.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➡ Mesure pour éviter le danger.
--	---

2.3 Nivellement des avertissements

Les avertissements se différencient dans leur type de danger comme suit :

 DANGER !	Avertit d'un danger imminent pouvant entraîner la mort ou de graves blessures s'il n'est pas évité.
 AVERTISSEMENT !	Avertit d'une situation potentiellement dangereuse pouvant entraîner la mort ou de graves blessures si elle n'est pas évitée.
 PRUDENCE !	Avertit d'une situation potentiellement dangereuse pouvant entraîner des blessures légères ou modérées si elle n'est pas évitée.
INDICATION !	Avertit d'une situation potentiellement dangereuse pouvant entraîner des dommages matériels ou environnementaux si elle n'est pas évitée.
	Renvoie à des procédures pour lesquelles le risque de blessures ou de dommages matériels est inexistant mais qu'il convient de respecter en vue d'une opération fiable de l'appareil.

2.4 Utilisation et opération conformes

Le produit est conçu comme appareil de mesure et de régulation installé pour la commande des changeurs de prises en charge. Il ne doit être opéré que sur les dispositifs et machines de du domaine électriques et par un personnel qualifié. L'appareil est conçu pour les opérations indirectes de mesure dans les réseaux de haute et moyenne tension via des transformateurs de tension et de courant dans la CAT IV avec un maximum de 150 V CA (à l'exception des modèles spéciaux). Il est impératif de respecter les charges de connexion techniques et les données de mesure !

Afin de garantir un service irréprochable et sécurisé, il convient de respecter les conditions suivantes :

- Transport approprié
- Stockage, installation et montage approprié
- Opération et réparation approprié

2.5 Documents applicables

Afin de garantir une utilisation sûre et correcte de l'appareil, consulter également la documentation complémentaire telle que le manuel d'utilisation intégral, les schémas de courant et de bornes spécifiques à l'appareil ainsi que les documents supplémentaires joints, les normes et lois en vigueur.

INDICATION ! Les consignes d'installation et de raccordement, les dimensions, les plans généraux, les schémas électriques et les caractéristiques techniques font partie intégrante des manuels de l'appareil et des documents applicables. Les manuels sont disponibles via la rubrique de téléchargement Internet <https://www.a-eberle.de/de/downloads> et sur le support informatique livré avec l'appareil. Les documents applicables tels que les schémas de courant sont joints sous forme papier à l'appareil ou se trouvent également sur le support de données.

2.6 Groupe cible

Ce document s'adresse au personnel qualifié formé ainsi qu'au personnel opérateur formé et certifié. Il convient de mettre le contenu de ce manuel à disposition des personnes chargées du montage et de l'opération du système. Pour éviter tout dommage matériel et corporel, le personnel qualifié doit être une personne formée en électrotechnique et disposant des connaissances suivantes :

- Connaissances des directives nationales en matière de protection des accidents
- Connaissances en matière de normes et de technique de sécurité
- Connaissances en matière d'installation, de mise en service, de directives en matière de décharges électrostatiques (Electrostatic Discharge, ESD) et d'opération de l'appareil et du système dans lequel il est monté

Personnel formé en électrotechnique

Seul un personnel qualifié en électrotechnique est autorisé à mettre en service et à opérer l'équipement décrit dans ce document (module, appareil). Un personnel qualifié en électrotechnique dans le sens des consignes de sécurité technique de ce document est composé de personnes disposant d'une qualification spécialisée d'électricien. Ces personnes sont autorisées à mettre en service, activer, mettre à la terre et marquer les appareils, les systèmes et les circuits électriques conformément aux normes de technique de sécurité en vigueur.

DANGER !

Risque de blessures graves, de mort ou de dommages matériels conséquents

Pendant l'opération, des tensions électriques dangereuses peuvent survenir dans les appareils et les modules, ceci en fonction du modèle et de l'application.

- ➔ Il est impératif de respecter les consignes indiquées dans la rubrique « Personnel formé en électrotechnique ».
- ➔ Il convient de toujours respecter les consignes de sécurité suivantes ainsi que les informations et remarques notifiées dans le manuel d'utilisation et sur l'appareil.

2.7 Normes

Les normes nationales et internationales selon lesquelles les appareils et modules ont été conçus, construits et certifiés sont consultables dans les caractéristiques techniques des appareils. Sur demande, nous fournissons également un certificat de type de l'appareil en question.

2.8 Nettoyage

Utiliser un chiffon doux, légèrement humidifié et non pelucheux. Veiller à ce que l'humidité ne pénètre pas dans le boîtier. Ne pas utiliser de nettoyant à vitres, de produit ménager, de sprays, de détergent, de nettoyant à base d'alcool, de solution d'ammoniac ou de produit abrasif.

N'utiliser que de l'eau pour effectuer le nettoyage.

INDICATION !

Nettoyage de l'appareil

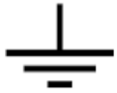
Endommagement de la surface de l'appareil et décollement des marquages

- ➔ Respecter les consignes de nettoyage du fabricant.

2.9 Signification des symboles



ATTENTION - DANGER ! Lisez le manuel d'utilisation et les consignes de sécurité



Mise à la terre fonctionnelle de l'appareil



Terre de protection de l'appareil



Raccord USB



Interface TCP-IP



Le marquage CE garantit le respect des directives européennes et des accords relatifs à la CEM.



Tension alternative



Tension continue

3. Montage et raccordement

3.1 Généralités

Lors de l'installation et du raccordement des appareils, veillez à respecter les consignes figurant dans le manuel d'utilisation sur l'appareil, et éventuellement dans l'appareil. Il convient notamment de veiller aux points suivants :

- Raccordement de mise à la terre de l'appareil
- Sécurisation des circuits auxiliaires et de commande
- Exécution sûre de circuits électriques de transformateurs de courant
- Sections des différents câbles
- Longueurs d'isolation et, si nécessaire, envisager l'utilisation de cosses
- Couples de serrage des bornes et, le cas échéant, des raccords filetés
- Mise en place correcte et stable de barrettes de connexion et de fiches

Valeurs nominales

Respecter les valeurs nominales indiquées sur la plaque signalétique de l'appareil ou dans les caractéristiques techniques.

PRUDENCE !

Risque de destruction de l'appareil à cause de décharges statiques

Manier les modules de telle sorte que tout risque de destruction résultant de décharges statiques soit exclu. Il est interdit de couper ou de brancher les modules sous tension !

- ➡ Pour manier certains modules et pièces de rechange ou effectuer certains travaux de réparation, il convient d'appliquer les directives CEM.
- ➡ En état monté, il ne réside aucun danger.

AVERTISSEMENT !

Dommmages corporels et matériels résultant du non-respect des directives de sécurité

- ➡ Avant d'effectuer les raccordements, lire attentivement ce manuel et suivre les mesures de sécurité décrites.

3.2 Montage

Le système de régulation de tension REGSys™ propose diverses alternatives de boîtiers et donc de montages :

- Support de module 19"
- Boîtier encastrable pour panneau de commande
- Boîtier encastrable mural

Le type exact de montage dépend du modèle. Les différents types de montage et les étapes de montage sont référencées sans le manuel d'utilisation.

Le régulateur de tension REG-DA propose une alternative de boîtier aux différents montages :

- Montage encastrable mural
- Montage encastrable pour panneau de commande
- Installation sur profilé chapeau (modèle B1)

En fonction du type de montage, différents accessoires de montage s'avèrent nécessaires. Pour effectuer le montage, respecter les consignes du manuel d'utilisation.

Température de service

Plage de température recommandée pour le fonctionnement continu : -10 à +50°C (REG-DA : -15 à +60°C).

En fonction de l'appareil et du modèle, la plage de température de service peut varier. Consulter à cet effet les informations répertoriées dans les caractéristiques techniques.

Classe de protection (conformément à CEI 60529)

Pour utilisation en environnement soumis au degré de contamination 2.

La classe de protection de l'appareil dans son modèle spécifique (appareil, modèle de boîtier, etc.) est répertoriée dans les caractéristiques techniques de la fiche technique ou du manuel d'utilisation.

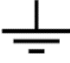

INDICATION ! Dommages matériels résultant du non-respect des consignes de montage !

Le non-respect des consignes de montage ou un montage incorrect peuvent endommager l'appareil !

- ➡ Veiller à respecter la capacité de charge et la disposition de l'endroit destiné au montage
- ➡ Respecter les diamètres des vis et les couples de serrage autorisés
- ➡ Veiller à la bonne fixation du matériel de montage utilisé (p. ex. vis et écrous)
- ➡ Le modèle de l'appareil ou l'utilisation des accessoires (p. ex. joint de sol) peut influencer l'indice de protection (IP) de l'appareil. Il convient donc de bien respecter les consignes au montage.
- ➡ Veiller lors du montage à garantir une bonne dissipation thermique, notamment en cas de montage de plusieurs appareils directement les uns au-dessus des autres.

3.3 Connexion de mise à la terre

Les appareils doivent toujours être mis à la terre. C'est le cas lors d'une connexion à un réseau de tension auxiliaire avec conducteur de protection. Si le réseau de tension auxiliaire ne dispose pas de conducteur de protection, réaliser une mise à la terre complémentaire de la borne de raccordement pour conducteur de protection. Les appareils disposent en partie, en plus de la borne PE, de points de mise à la terre supplémentaires. Il convient alors de raccorder tous les points de mise à la terre. Les différents points de raccordement sont reliés entre eux de manière conductive.

Les connexions de mise à la terre sont marquées avec  ou avec  ou bien marquées par l'utilisation d'une borne de raccordement verte/jaune ou d'un câble.

DANGER !

Danger de mort par électrocution

Le raccordement non-conforme de cet appareil peut entraîner la mort, des blessures graves ou un risque d'incendie

- ➔ Toutes les connexions de mise à la terre disponibles **doivent toujours** être raccordées à un potentiel PE.
- ➔ La mise à la terre ne doit en aucun cas provoquer une tension dangereuse.

3.4 Tension d'alimentation

Les appareils sont disponibles avec différentes plages de tension auxiliaire. La spécification a lieu à travers la caractéristique de commande H. Relevez avant tout raccordement la tension d'alimentation correcte à partir du panneau signalétique ou du schéma électrique correspondant ou sinon des caractéristiques techniques.

Les bornes de raccordement relatives à la tension d'alimentation dépendent du câblage interne du système de régulation de tension REGSys™ et doivent donc être consultées sur les schémas électriques spécifiques !

Pour REG-DA, le raccordement de la tension d'alimentation s'effectue aux bornes 21 (L ou +) et 22 (N ou -).

DANGER !

Danger de mort par électrocution !

De graves blessures ou même la mort peuvent survenir par :

- Le contact de fils sous tension non- isolés ou dénudés.
- Les entrées sensibles au contact de l'appareil.
- ➔ S'assurer que l'appareil ne soit raccordé que dans un état exempt de tension.
- ➔ Veiller à la fixation et au soulagement de traction de tous les câbles de raccordements.

- Respecter toutes les exigences en matière de câblage des borniers (p. ex. longueur d'isolation des câbles, cosses, diamètres des câbles)

INDICATION !

Domages matériels résultant du non-respect des conditions de raccordement ou de surtensions non-autorisées !

Le non-respect des conditions de raccordement ou le dépassement de la plage de tension autorisée peuvent endommager ou détruire votre appareil.

Avant d'appliquer la tension d'alimentation à l'appareil, il faut tenir compte des points suivants :

- La tension et la fréquence doivent correspondre aux indications notées sur la plaque signalétique ! Respecter les valeurs limites répertoriées dans les caractéristiques techniques !
- Respecter les caractéristiques de l'appareil H0 / H1 / H11 / H2
Dans l'installation du bâtiment, la tension d'alimentation doit être fournie par un disjoncteur de protection de ligne et un fusible répondant aux exigences des normes IEC 60947-1 et IEC 60947-3 et un fusible !
- Le disjoncteur doit
 - être à portée de l'utilisateur et à proximité de l'appareil.
 - être marqué pour l'appareil correspondant.
- Prévoir un fusible pour le conducteur neutre si le raccordement de conducteur neutre de la source n'est pas mis à la terre.

3.5 Raccordement au système (p. ex. mesure, entrées et sorties binaires)

Il existe de nombreuses possibilités de raccordement du système de régulation de tension REGSys™ et du régulateur de tension REG-DA et elles dépendent du modèle de l'appareil. L'affectation des bornes peut donc également varier. L'affectation des bornes de l'appareil correspondant est indiquée sur le schéma électrique de l'appareil. Les valeurs nominales correspondantes sont également répertoriées sur le schéma électrique ou dans les caractéristiques techniques de l'appareil.

Il est possible d'affecter au régulateur de tension une quelconque tension simple ou composée. Le courant peut également être prélevé sur n'importe quelle phase. Pour que les rapports de phases (décalage de phases entre tension et courant) et le calcul de puissance et la direction du flux de charge soient corrects, les tensions et courants utilisés dans le paramétrage doivent être réglés. Il convient en outre de veiller à la bonne polarité lors du raccordement des transformateurs.

Si le circuit ARON est utilisé pour effectuer la mesure, l'affectation des bornes est fixe et ne peut plus être modifiée. Il convient d'en tenir compte lors du raccordement.

Les entrées de mesure du REGSys™ et du REG-DA sont isolées galvaniquement. Cela signifie qu'il n'existe pas de raccord entre les entrées de mesure (exception faire du wattmètre avec caractéristique M2) aux autres circuits ou à la mise à la terre.

 **DANGER !**

Danger de mort par électrocution

Attention ! Tension de contact dangereuse !

Inversion de polarité et courants de court-circuit élevés possibles dans CAT III et CAT IV !

- ➔ S'assurer que le câble PE (mise à la terre) soit bien raccordé.
- ➔ Avant d'entamer les travaux, vérifier l'absence de tension !
- ➔ Même après avoir coupé l'alimentation, des tensions dangereuses peuvent encore être présentes dans l'équipement (condensateurs).
- ➔ Prévoir des dispositifs de protection pour CAT II, CAT III ou CAT IV.
- ➔ Il convient d'utiliser des fusibles de haute charge >10kA ou >50kA correspondants à la CAT.
- ➔ Court-circuiter le transformateur de courant avec d'entamer les travaux.
- ➔ Veiller à la bonne fixation et au soulagement de traction de tous les câbles de raccordement.
- ➔ Respecter toutes les exigences en matière de câblage des borniers (p. ex. longueur d'isolation des câbles, cosses, diamètres des câbles)

 **AVERTISSEMENT !**

Faisceau laser ! Risque de blessures oculaires

En fonction de leur équipement et du modèle, les appareils peuvent contenir un laser de catégorie 1. Il fait partie intégrante des dispositifs de communication optiques des modules de raccordement technique de courant.

- ➔ Ne jamais regarder directement dans le faisceau du laser ou les ouvertures de raccordement correspondantes.

4. Maintenance

Les tâches de maintenance pouvant être effectuées par le client sont décrites dans le manuel d'utilisation ou bien dans le manuel de maintenance. Ce dernier peut être demandé auprès de la maison-mère A. Eberle.



DANGER !

Danger de mort, de blessures ou de dommages matériels conséquents

Le non-respect des mesures suivantes peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels conséquents.

- Pour effectuer les travaux de maintenance, il convient de manière générale de respecter les mêmes mesures de sécurité que pour le montage, l'installation et le raccordement de l'appareil.
- Avant d'effectuer les travaux de maintenance, débrancher l'appareil de tous les circuits de tension auxiliaire ou de commande. Court-circuiter les circuits de transformation de courant.



PRUDENCE !

Risque d'incendie ou de brûlures chimiques

En cas d'utilisation non conforme, la batterie présente dans cet appareil peut provoquer un incendie ou des brûlures chimiques. En cas de remplacement non conforme, il existe un risque d'explosion !

- Ne pas la recharger, la démonter, la chauffer au-delà de 100°C ou la brûler.
- Mettre immédiatement au rebut les batteries épuisées.
- Tenir à distance des enfants !



PRUDENCE !

Risque de destruction de l'appareil résultant de décharges statiques

Manier les modules de telle sorte que tout risque de destruction résultant de décharges statiques soit exclu. Il est interdit de couper ou de brancher les modules sous tension !


- Pour manier certains modules, pièces de rechange ou effectuer certains travaux de réparation, il convient d'appliquer les directives CEM.
- À l'état monté, il ne réside aucun danger.

INDICATION !

Remplacement et mise au rebut des batteries

Les batteries ne doivent être remplacées que par le même modèle ou un type recommandé par le fabricant. Lors de la mise au rebut des batteries, il convient de respecter les normes nationales et internationales.

5. Transport et stockage

 PRUDENCE !	<p>Risque de destruction de l'appareil résultant de décharges statiques</p> <p>Manier les modules de telle sorte que tout risque de destruction résultant de décharges statiques soit exclu.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➡ Pour manier certains modules, pièces de rechange ou effectuer certains travaux de réparation, il convient d'appliquer les directives CEM. ➡ Si les pièces l'exigent, les modules ou pièces de remplacement doivent être transportées et stockées dans des emballages adaptés et protégeant face aux ESD
---	--

5.1 Déballage de l'appareil

Avant leur livraison, les appareils ont fait l'objet d'un contrôle final. Le protocole de contrôle est joint à chaque appareil. Les appareils sont emballés en usine de manière à respecter les exigences de la norme ISO 2248.

- Contrôlez l'emballage quant à la présence de dommages externes dus au transport. Les emballages endommagés indiquent un éventuel dommage de l'appareil.
- Déballer les appareils avec précaution et sans violence.
- Effectuez un contrôle visuel des appareils pour vous assurer de leur état mécanique irréprochable.
- Contrôlez à l'aide du bordereau de livraison ou du manuel d'utilisation l'intégralité des accessoires joints.
- Conservez l'emballage en vue d'un éventuel stockage ou d'un transport ultérieur.
- Renvoyez les appareils endommagés au fabricant en indiquant le défaut. Pour ce faire, utiliser l'emballage d'origine ou un emballage de transport conforme aux exigences de la norme ISO 2248. Contactez le fabricant avant tout renvoi.

5.2 Stockage de l'appareil

- Ne stockez que des appareils ayant fait l'objet d'un contrôle de livraison. Cela évite de perdre la garantie.
- Les appareils doivent être stockés dans des pièces sèches et propres. La plage de température de -25°C à +65°C s'applique au stockage des appareils ou des modules de remplacement correspondants.
- L'humidité relative ne doit pas être source de formation de condensation ou de glace.
- Pour le stockage, il est recommandé de maintenir une plage limitée de température entre -10°C et +55°C afin de prévenir un vieillissement précoce des condensateurs électrolytiques utilisés.
- Il est recommandé de brancher l'appareil environ une fois tous les deux ans à une tension auxiliaire afin de former des condensateurs électrolytiques. Il convient également d'agir de même avant toute mise en marche prévue de l'appareil. En cas de rapports climatiques (tropicaux) extrêmes, cela permet de « préchauffer » l'appareil et d'éviter toute condensation.

- Avant de mettre l'appareil sous tension pour la première fois, le stocker dans la pièce d'opération pendant au moins deux heures afin qu'il s'adapte à la température et d'éviter toute humidité et condensation.
- Les batteries au lithium (si disponibles) des appareils répondent aux exigences internationales relatives aux directives pour les produits dangereux correspondant aux différents types de transport. Cela ne s'applique que pour la batterie d'origine ou les batteries de remplacement d'origine.

5.3 Remballage de l'appareil

- Pour stocker les appareils après avoir effectué le contrôle de livraison, remballer-les dans un emballage de stockage adapté (p. ex. emballage d'origine du fabricant).
- Pour le transport, emballez l'appareil dans un emballage de transport adapté (p. ex. emballage d'origine du fabricant).
- Placez les accessoires joints dans l'emballage de l'appareil (p. ex. matériel de montage, câbles, manuels, supports de données) ainsi que le rapport de contrôle et ce présent document.

A. Eberle GmbH & Co. KG

Frankenstraße 160
D-90461 Nuremberg

Tél. : +49 (0) 911 / 62 81 08-0
Fax : +49 (0) 911 / 62 81 08-96
Courriel : info@a-eberle.de

www.a-eberle.de